



Parent d'enfant français

Par **SANJOHN**, le **18/04/2019** à **15:39**

Bonjour

Je suis parent d'enfant français . J'ai lancé ma procédure de régularisation en novembre 2018. Tant séparé de la maman, on a convoqué à la préfecture pour mener une enquête dans le but de vérifier si c'était une fraude. Je n'ai jamais connu de personne ayant eu affaire à ce service alors , je voulais avoir des retours de gens qui ont eu la même expérience que moi et comment ca s'est passé?

Que pouvez vous me conseiller ?

Il y a t'il des chances que j'obtienne mon titre de séjour?

Je n'ai toujours pas de récépissé. Est ce normal ? Après l'entretien pour l'enquête il m'a été demandé de reprenre rdv (j'ai eu pour le 24 juin) pour avoir la réponse quand à l'obtention du récépissé ou pas ? Mais est-ce qu'il est possible de faire quelque chose d'ici là pour appuyer favorablement le dossier ? Merci.

Par **youris**, le **18/04/2019** à **19:10**

bonjour,

entre autres justificatifs, pour prétendre à un titre de séjour comme parent d'enfant français, vous devez prouver:

- Justificatifs suffisamment probants établissant que le demandeur contribue effectivement à l'entretien et à l'éducation de l'enfant dans les conditions de l'article 371-2 du code civil depuis sa naissance ou depuis au moins deux ans (preuve par tous moyens) .
- le versement d'une pension, achats destinés à l'enfant (de nature alimentaire, vestimentaire, diverse : frais de loisirs, éducatifs, d'agrément ; jouets), preuves de participation à l'éducation de l'enfant (hébergement régulier ; intérêt pour la scolarité de l'enfant, présence affective réelle, témoignages etc.).

êtes-vous en bons termes avec la mère de l'enfant qui est la principale personne à pouvoir confirmer ou non vos justificatifs ?

salutations

Par **SANJOHN**, le **19/04/2019** à **00:46**

Merci Youris ,

Effectivement j'ai pu prouver que je participe à son éducation et son entretien en envoyant tous mes justificatifs de pension et en prouvant mes diverses achats par des factures .

Je compte appuyer le dossier avec des témoignages de proches et voisins sur le fait que je m'occupe de mon fils qu'on passe du temps ensemble. Plus des photos aussi du temps qu'on passe ensemble vous en pensez quoi ?

Par **youris**, le **19/04/2019** à **10:45**

le témoignage essentiel sera celui de la mère qui devra confirmer que vous participez effectivement à l'entretien de votre enfant.

Par **SANJOHN**, le **19/04/2019** à **13:02**

Merci beaucoup Youris